

5 Mars 2004

Plus qu'un million de déplacés internes sont ignorés par la communauté internationale

La décision du gouvernement algérien de suspendre les élections législatives en 1991 provoqua une lutte violente entre les forces gouvernementales et les groupes islamistes qui a enflammé l'Algérie dans la décennie 90. Alors que les forces du gouvernement reprirent le contrôle des centres urbains, attaques armées, massacres et violations à grande échelle des droits de l'homme continuèrent dans les zones rurales, provoquant des déplacements massifs de populations depuis les campagnes vers les périphéries des villes proches. Il est impossible de déterminer précisément le nombre de personnes qui ont été déplacées du fait de la violence politique, dans un contexte dominé par l'absence d'information durant tout le conflit depuis son origine. L'Union européenne estime que le terrorisme a déplacé plus d'un million de personnes, alors que d'autres sources indiquent le chiffre de 1,5 million de déplacés. Selon plusieurs sources la grande majorité d'entre eux est encore déplacée du fait de l'insécurité et du manque d'infrastructure dans les villages d'origine qui continuent de dissuader la plupart des déplacés de rentrer chez eux, malgré les politiques d'aide du gouvernement. Les déplacés internes en Algérie n'ont reçu aucune assistance internationale, alors que les autorités algériennes ont refusé l'accès aux populations affectées. Ni les Nations Unies, ni aucun autre acteur international n'ont tenté d'aborder le problème. Seuls, les médias locaux ont régulièrement fait état de la détresse des déplacés et de leur situation de vie précaire.

Contexte

La violence qui sévit actuellement en Algérie a été provoquée par un coup militaire en décembre 1991 qui fit obstacle à la victoire électorale du Front Islamique du Salut sur le parti au pouvoir, le Front de Libération Nationale, héritier de la révolution algérienne. Un conseil d'Etat, appuyé par l'armée et dirigé par un représentant du FLN fut créé en 1992 et le FIS fut dissout le mois suivant. En réponse, l'Armée Islamique du Salut, un groupe armé affilié au FIS, lança une campagne de violence dans le but de renverser le nouveau régime. Des milliers d'Algériens apportèrent leur soutien à la campagne d'opposition, et la violence s'étendit rapidement à tout le pays. Entre 1992 et 1998, l'Algérie fut plongée dans un état de quasi guerre civile, alors que se multipliaient les affrontements entre le régime soutenu par les militaires et un certain nombre de fractions au sein de l'AIS, parfois opposées les unes aux autres (ICG 2000; ONU janvier 2003).

Ce conflit violent fit entre 100 000 et 200 000 morts. De plus, 7 000 personnes arrêtées par les forces de sécurité et leurs alliés ont disparues sans laissé de trace (EU 2002; HRW 2003; FIDH 17 mars 2003). Au plus fort de la crise, quelque 1,200 personnes auraient été tuées chaque mois en Algérie, victimes de massacres barbares, d'attaques armées indiscriminées et d'assassinats (ICG 2000, résumé). Le Groupe Armé Islamique, notoire pour sa brutalité, est tenu responsable de la plus grande partie de cette violence (HRW 2000). Pourtant, les forces de sécurité du gouvernement sont aussi accusées d'avoir commis directement des violations des droits de l'homme et d'avoir manqué de manière

répétée à leur devoir de protéger les populations civiles contre les attaques (Martinez avril 2003; Cohen 6 décembre 1999). Les femmes ont souvent été les cibles de cette violence impitoyable et ont été victimes d'enlèvements et d'autres crimes tels que l'esclavage, le viol, puis l'exécution sommaire (HRW 2000 ; HRW 2004). Les activités des groupes d'autodéfense, légalisés par une loi de 1997, ont aussi aggravé l'insécurité, alors que les dirigeants de ces groupes sont devenus des chefs de guerre locaux qui terrorisent eux-mêmes les populations. Entre 150 000 et 200 000 personnes ont rejoint les rangs de ces milices et 80 000 autres ont été recrutées comme gardes communaux. Tous ont été équipés par l'armée (Sidhoum décembre 2003).

La situation en Algérie s'est considérablement améliorée depuis les années 90. Le chiffre des décès liés au conflit est passé à 1,100 personnes (l'armée dit 900) en 2003 et la sécurité a été rétablie dans les grands centres urbains (Middle East Online 19 décembre 2003; USDOS 27 février 2004). Néanmoins, des cellules résiduelles du GIA et du Groupe Salafiste pour la Prédication et le Combat (GSPC) continuaient de terroriser les populations locales dans l'est et l'ouest du pays pendant l'année 2002 (HRW 2003; AI 2003; Strategic Comments août 2003). Bien que de manière plus sporadique, les attaques et autres opérations d'intimidation menées par les groupes extrémistes ont continué en 2003 (par exemple le Matin 7 et 27 janvier 2003; Middle East Online 11 février 2004; l'Expression 31 mars et 25 juin 2003; BBC News 27 mai 2003; El Watan 30 juillet 2003).

Au cours des dernières années, les zones les plus affectées ont été la région de Kabylie, à l'est d'Alger, les collines autour de la plaine de la Mitidja ainsi que la province de Médéa au sud et sud-est d'Alger, les provinces de Chlef et Aïn Defla à l'ouest et les provinces de Batna et Jijel à l'est (Royaume Uni, Home Office, 1/2004).

Le nombre d'extrémistes armés en activité est estimé entre 650 (selon l'armée) et 2 000-4 000 pour le GSPC, et entre 70 (selon l'armée) et plusieurs centaines pour le GIA (Middle East Online 19 décembre 2003 et 11 février 2004 ; Strategic Comments août 2003). Des dizaines de membres de groupes armés qui s'étaient rendus aux autorités dans le cadre de la « Concorde Civile », une amnistie accordée aux combattants qui ont accepté de rendre leurs armes avant la mi-janvier 2000, auraient de nouveau rejoint les rangs de groupes armés (AI 2003).

Une commission a été nommée pour examiner les cas de plus de 7 000 personnes portées disparues, mais le gouvernement du président Bouteflika a fait peu d'effort pour rendre justice aux milliers de victimes du conflit algérien. Les responsables de crimes, aussi bien les membres des forces de sécurité gouvernementales que les groupes armés, continuent de jouir de l'impunité (AI 28 novembre 2003; USDOS mars 2003). Malgré les pressions intérieures et internationales, le gouvernement a toujours refusé de lever l'état d'urgence en vigueur depuis 1992 (Reuters 15 avril 2004). On prévoit une augmentation de la violence avant les élections présidentielles d'avril 2004.

Processus et chiffres du déplacement

Les incidents de déplacement des années récentes ont surtout été signalés dans les zones rurales où les populations locales ont fui attaques armées, massacres et violations massives des droits de l'homme. Menaces et intimidation par les groupes locaux de guérilla ont obligé un grand nombre de personnes à fuir leurs maisons. Les destructions et vols de cultures et de biens agricoles par les groupes terroristes ont aussi été la cause directe de déplacements. Par exemple, ce genre d'incidents a provoqué des déplacements massifs de populations près de Relizane en 2002 (le Quotidien d'Oran 31 juillet 2002).

La plupart des déplacés ont fui vers la sécurité relative des villes les plus proches, où ils vivent chez leurs parents ou amis, ou trouvent refuge dans les bidonvilles, plutôt que dans des camps ou abris. Cette situation rend difficile une évaluation exacte du nombre réel des personnes déplacées. Il n'existe aucune estimation de la part des organisations internationales, alors que les autorités algériennes leur ont interdit l'accès aux zones affectées.

Le PNUD a reconnu l'existence d'un lien clair entre le terrorisme et l'exode rural aggravé des années 90s, mais ne fournit aucune évaluation chiffrée du phénomène. De son côté, l'Union Européenne affirme que le terrorisme a déplacé plus d'un million de personnes. Plusieurs journaux font état de déplacements massifs depuis les zones rurales du fait de l'insécurité, dont un qui évalue à 1,5 million le nombre de personnes toujours déplacées fin 2002. Une autre source estime que plus de 1,3 million de personnes qui ont fui la

violence vivent comme déplacés internes dans la périphérie des grandes villes (l'Expression 18 novembre 2002; Martinez mars 2003; UE stratégie 2002-2006, p. 38; PNUD 2001, plan national d'éradication du pauvreté).

Les données plus détaillées sur la crise du déplacement sont fragmentées et ne donnent qu'une image partielle de l'étendue du problème. Les médias locaux affirment que 300,000 personnes sont déplacées internes dans la province de Médéa, 125,000 à Jijel, 90,000 (15,000 familles) à Chlef, 66,000 (11,000 familles) à Aïn Defla, 30,000 à Tiaret et 30,000 à Saïda. Des dizaines de milliers de personnes ont également fui le terrorisme et ont trouvé un abri dans la banlieue d'Oran (le soir d'Algérie 11 septembre 2003; El Watan 4 août 2003; 20 novembre; 12 novembre, 6 août 2002; PNUD 2001 programme pilote - les Planteurs 2001-2005). Aucune information n'est disponible sur les déplacés internes à Alger, bien qu'il soit vraisemblable qu'un grand nombre de personnes ont également pris la direction des faubourgs de la capitale.

Mais le déplacement interne depuis les zones rurales lors de la dernière décennie doit également être vu dans le contexte plus général du processus d'urbanisation, provoqué par le chômage et la pauvreté dans les campagnes. Selon un journal algérien, près de 5 million de personnes ont quitté les zones rurales pour les centres urbains entre 1977 et 1998 (le Matin 8 septembre 2002).

Les besoins en matière de subsistance

L'Algérie est confrontée à une crise économique et sociale plus générale qui

aggrave particulièrement la vulnérabilité des déplacés internes. Les régions les plus sévèrement touchées connaissent des taux de chômage de plus de 35 pourcent, la pauvreté endémique, l'exclusion sociale et la malnutrition. L'afflux massif de personnes fuyant le terrorisme a aggravé la situation générale, provoquant une dégradation des conditions de vie dans les bidonvilles des grands centres urbains. Plusieurs journaux font état du déclin des conditions de vie urbaine, décrivant les systèmes sanitaires qui ne marchent plus, le manque d'eau potable, les foyers surpeuplés, et l'insuffisance des équipements scolaires. En plus de cette situation déjà dramatique, de nombreux déplacés souffrent aussi de traumatismes psychologiques (FIDH 2001; El Watan 12 novembre 2002; 23 septembre 2002; 6 août 2002 ; Tribune d'Algérie 20 janvier 2004; l'Expression 3 et 8 janvier 2004).

Les vastes mouvements de population des dernières années ont conduit à une grave crise du logement dans les zones urbaines. Selon le PNUD, le taux d'occupation du logement est un des plus élevés au monde, et des représentants gouvernementaux ont reconnu publiquement qu'il manquait 1,5 million de logements dans le pays (USDOS Bureau of Near Eastern Affairs novembre 2003). A plusieurs reprises, les programmes de construction de logements ont obligé les autorités à réinstaller les personnes vivant sur les emplacements des chantiers. Dans la plupart des cas, ces personnes ont reçu un nouveau logement. En revanche, les familles déplacées ont souvent été expulsées sans recevoir de compensation. Dans certains cas, les autorités ont détruit les bidonvilles où

vivaient les déplacés internes afin d'empêcher que ces sites soient à nouveau occupés (El Watan 20 décembre 2003; le Quotidien d'Oran 21 novembre 2002).

Retour

En général, la situation en Algérie ne permet pas un retour en masse des populations déplacées du fait des attaques armées et des massacres, qui continuent de se produire. Les déplacés sont également dissuadés de rentrer dans leur village d'origine par les conditions dans les zones rurales qui sont encore plus difficiles qu'en ville, notamment à cause de l'absence d'eau potable, de l'insuffisance générale d'infrastructures et du manque de services de santé. Malgré cette situation, le gouvernement continue d'encourager le retour des déplacés vers leurs villages d'origine. Les autorités ont tenté par exemple de repeupler les villages en promettant une assistance financière directe aux personnes qui rentrent, ou en mettant en œuvre des programmes de réhabilitation de logements, de soutien à l'emploi et de revitalisation du secteur agricole, sinistré dans les années 90. Malgré ces intentions, la réalité reste sombre et fait obstacle au retour durable.

Selon une source, entre 50 000 et 170 000 déplacés internes sont rentrés dans leurs localités d'origine entre août et novembre 2002 (l'Expression 19 août et 18 novembre 2002). Dans la presse francophone, la seule autre mention d'un retour de grande ampleur concerne 2 300 familles qui sont rentrées dans leur province en décembre 2003. Ce retour faisait suite à plusieurs projets mis en œuvre pour l'amélioration des

infrastructures dans les communes les plus durement touchées (l'Expression 21 décembre 2003).

Accès

Tout au long du conflit, le gouvernement algérien a sévèrement restreint et souvent censuré l'information relative aux droits de l'homme dans le pays (HRW 2000). Pendant de nombreuses années, aucune des grandes organisations internationales de droits de l'homme n'a reçu la permission de visiter le pays. Bien que certaines agences aient finalement été autorisées à entrer dans le pays en 2000, la visite de la Fédération Internationale des Droits de l'Homme s'est faite sous haute surveillance. Les demandes faites par plusieurs organisations telles que la FIDH, Human Rights Watch, Amnesty International, le Groupe de travail des Nations Unies sur les disparitions forcées ou involontaires, et le rapporteur spécial des Nations Unies sur la liberté de religion et de conviction ont été rejetées. Le CICR effectue aussi des visites de prisons depuis 1999 (AI 2003; HRW 2003).

Au même moment, les quelques ONGs nationales des droits de l'homme actives en Algérie sont confrontées à divers obstacles et restrictions dans leur travail (AI 8 novembre 2000). Le Département d'Etat américain rapporte que les autorités harcèlent de temps à autre les groupes de droits de l'homme en les mettant sous surveillance ou en entravant leurs activités de communication. Par ailleurs, les ONGs nationales doivent être autorisées par le gouvernement et ont l'interdiction de

recevoir des financements étrangers (USDOS 4 mars 2002, sect. 4).

La réponse internationale

En général, la réaction internationale face à la situation en Algérie s'est limitée à une observation prudente. Les Nations Unies et les gouvernements ont condamné les massacres de grande ampleur de la fin 1997 et 1998. En règle générale, les pays de l'Union Européenne ont gardé leur distance, en évitant toute interférence et tentative d'user de leur influence pour peser directement sur les événements en Algérie (ICG 20 octobre 2000). Les Etats-Unis ont exprimé leur inquiétude à propos de la situation des droits de l'homme, tout en restant fermement déterminés à faire des affaires en Algérie, et en apportant une aide militaire aux autorités (HRW 2000; Arabic News.Com 28 octobre 2003; NYT 10 décembre 2002).

Bien que les médias locaux aient soulevé le problème du déplacement interne causé par la violence en de nombreuses occasions, la situation critique des déplacés internes en Algérie a été complètement ignorée par les acteurs internationaux. La question des besoins particuliers et des droits des déplacés internes n'est abordée dans aucun des documents examinés pour ce profil. Seul un document de l'Union Européenne relatif à la coopération stratégique avec l'Algérie souligne que le développement futur des zones rurales dépend du retour des populations déplacées et prévoit des projets de réhabilitation des zones touchées par la violence. Les négociations avec le gouvernement sur ces projets n'ont pas encore abouti. Autre

point frappant, les informations provenant des Nations Unies sur le déplacement interne en Algérie font également défaut, mais il doit être noté que quelques activités planifiées par le PNUD bénéficieront vraisemblablement aux déplacés internes (PNUD programmes pilotes de développement communautaire 2001-2005). Il est grand temps que ce sujet soit abordé en coopération avec les autorités algériennes, afin d'obtenir une vue d'ensemble de la crise du déplacement et des besoins spécifiques des personnes déplacées.

Le déplacement dû aux désastres naturels

L'Algérie est aussi touchée par des désastres naturels qui déplacent des centaines de milliers de personnes. En novembre 2001, des inondations dévastatrices ont touché Alger, tuant plus de 800 personnes, principalement dans la zone du Bab El-Oued. En mai 2003, un puissant tremblement de terre d'une magnitude de 6,8 sur l'échelle de Richter a frappé le pays et causé des dommages catastrophiques dans cinq provinces du centre nord de l'Algérie. La province de Boumerdes et les districts est d'Alger ont été les plus affectés par ce tremblement de terre. Selon les chiffres officiels, on compte plus de 2,300 morts et 10,000 blessés. Des centaines de milliers de personnes ont également perdu leurs logements (USDOS Bureau of Near Eastern Affairs novembre 2003).

Note: Le profil complet de l'Algérie est joignable à www.idproject.org.

LISTE DES SOURCES

Amnesty International (AI), 2003, Annual report 2003 - Algeria [\[Internet\]](#)

Arabic News, 28 octobre 2003, "US anti-terrorism aid to Algeria estimated at US\$ 700,000 in 2003" [\[Internet\]](#)

BBC News, 27 mai 2003, "Family wiped out in Algeria attack" [\[Internet\]](#)

Cohen, Roberta , 6 décembre 1999, "Hard cases: internal displacement in Turkey, Burma (Myanmar) and Algeria" in Forced Migration Review [\[Internet\]](#)

El Watan, 20 décembre 2003, "Mostaganem / le bidonville de Salamandre rasé" [\[Internet\]](#)

El Watan, 23 septembre 2002, "Tiaret / Option retour au nord" [\[Internet\]](#)

El Watan, 6 août 2002, "Saïda / Misère, chômage et migration" [\[Internet\]](#)

El Watan, 12 novembre 2002, "Ramadhan dans la wilaya de Chlef / Chômage, terrorisme et misère" [\[Internet\]](#)

El Watan, 20 novembre 2002, "Tiaret / Exode rural et développement urbain" [\[Internet\]](#)

El Watan, 4 août 2003, "Bouteflika aujourd'hui à Aïn Defla / Pèlerinage au pays du Dahra dormant" [\[Internet\]](#)

El Watan, 30 juillet 2003, "Recrudescence du terrorisme à travers plusieurs régions/ Plus de vingt morts en deux mois" [\[Internet\]](#)

European Union (EU), 2002, Algérie: Document de Strategie 2002-2006 [\[Internet\]](#)

Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (FIDH), novembre 2001, Algeria Violations of Economic, Social and Cultural Rights: A Vulnerable Population [\[Internet\]](#)

Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (FIDH), 17 mars 2003, Question de la violation des droits de l'homme et des libertés fondamentales, ou qu'elle se produise dans le monde, (E/CN.4/2003/NGO/236) [\[Internet\]](#)

Human Rights Watch (HRW), 2004, World Report 2004: In War as in Peace: Sexual Violence and Women's Status [\[Internet\]](#)

Human Rights Watch (HRW), 2000, World Report 2000: Algeria [\[Internet\]](#)

Human Rights Watch (HRW), 2003, World Report 2003 [\[Internet\]](#)

International Crisis Group (ICG), 20 octobre 2000, The Algerian Crisis: Not Over Yet [\[Internet\]](#)

International Institute of Strategic Studies, août 2003, Algeria and terrorism - a complex web, Strategic Comments, Volume 9, Issue 6 [\[Internet\]](#)

L'Expression, 19 août 2002, "L'exode sécuritaire a concerné 1,5 million de citoyens, Qu'ont fait les walis pour leur retour?" [\[Internet\]](#)

L'Expression, 21 décembre 2003, "2313 familles regagnent les zones rurales" [\[Internet\]](#)

L'Expression, 8 janvier 2004, "Voyage de Bouteflika à Jijel et Mila : Une visite en guise de pré-campagne" [\[Internet\]](#)

L'Expression, 3 janvier 2004, "L'exode rural appauvrit la région" [\[Internet\]](#)

L'Expression, 18 novembre 2002, "Ils sont 1,5 million à vivre à la lisière des villes" [\[Internet\]](#)

L'Expression, 25 juin 2003, "70 citoyens assassinés en trois semaines: Les groupes armés propagent la violence à l'infini" [\[Internet\]](#)

L'Expression, 31 March 2003, "Situation sécuritaire /380 Algériens tués depuis le début de l'année: La «petite guerre» à l'ombre des grandes crises" [\[Internet\]](#)

La Tribune d'Algerie, 20 janvier 2004, "Les parlementaires de Aïn Defla contre l'émission «Ateliers d'Algérie» de l'ENTV" [\[Internet\]](#)

Le Matin, 8 septembre 2002, "Combattre la pauvreté rurale" [\[Internet\]](#)

Le Matin, 27 janvier 2003, "La population subit le terrorisme et la misère" [\[Internet\]](#)

Le Matin, 7 janvier 2003, "Les villageois fuient les zones dangereuses" [\[Internet\]](#)

Le Quotidien d'Oran, 21 novembre 2002, "Quatorze familles crient leur détresse à Beni Messous ; les vestiaires d'un stade en guise de refuge" [\[Internet\]](#)

Le Quotidien d'Oran, 31 juillet 2002, "Relizane, un groupe terroriste rançonne les récoltes à Mendes et Oued-Essalem" [\[Internet\]](#)

Le Soir d'Algerie, 11 septembre 2003, "Jijel - Les bidonvilles à l'assaut de dix communes" [\[Internet\]](#)

Martinez, Louis, avril 2003, Centre d'Etudes et de Recherches Internationales (CERI),

Algérie : les nouveaux défis [\[Internet\]](#)

Martinez, Luis, avril 2003, Publication by Euro-Mediterranean Study Commission (EuroMeSCo), La Sécurité en Algérie et en Libye après le 11 septembre [\[Internet\]](#)

Middle East Online, 11 février 2004, "Islamic extremists kill four in Algeria" [\[Internet\]](#)

Middle East Online, 19 décembre 2003, "Extremist violence in Algeria recedes in 2003" [\[Internet\]](#)

Reuters, 15 février 2004, "Algeria Against Lifting Emergency Law" [\[Internet\]](#)

Sidhoum, Salah-Eddine, décembre 2003, Les milices dans la nouvelle guerre d'Algérie [\[Internet\]](#)

The New York Times, 10 décembre 2002, "U.S. to Sell Military Gear to Algeria to Help It Fight Militants"

U.S. Department of State (U.S. DOS), novembre 2003, Bureau of Near Eastern Affairs, Background notes [\[Internet\]](#)

U.S. Department of State (U.S. DOS), 27 février 2004, Country Reports on Human Rights Practices 2003 - Algeria [\[Internet\]](#)

United Kingdom Home Office, 2004, Country Information and Policy Unit, Immigration and Nationality Directorate, Country Information Bulletin 1/2004 [\[Internet\]](#)

United Nations Commission on Human Rights (CHR), 9 janvier 2003, Report by Special Rapporteur on freedom of religion or belief, visit to Algeria in September 2002 (E/CN.4/2003/66/Add.1) [\[Internet\]](#)

UNDP, 2001, Programme pilote de développement communautaire – Ramka (Relizane), 2001- 2005 [\[Internet\]](#)

UNDP, 2001, Programme pilote de développement communautaire – El Djazia (Oum-El-Bouagut), 2001- 2005 [\[Internet\]](#)

UNDP, 2001, Programme pilote de développement communautaire – Baraki (Alger), 2001- 2005 [\[Internet\]](#)

UNDP, 2001, Programme pilote de développement communautaire – Les Planteurs (Oran), 2001- 2005 [\[Internet\]](#)

UNDP, 2001, (PNUD) Programme national de diversification et d'augmentation de la productivité agricole pour réduire la pauvreté (2001-2005) [\[Internet\]](#)

A propos du Global IDP Project

Le Global IDP Project, créé par le Conseil Norvégien en 1996 est le principal observatoire international du déplacement interne dans le monde.

Au travers de ses activités, ce projet, basé à Genève, contribue à la protection des quelque 25 millions de personnes dans le monde qui sont déplacées dans leurs propres pays du fait de conflits armés et de violations de droits de l'homme.

A la demande des Nations Unies, le Global IDP Project gère une banque de données mettant à disposition sur le web des informations et analyses complètes et mises à jour régulièrement sur le déplacement interne dans plus de 50 pays.

Le projet poursuit aussi des activités de formation visant à renforcer la capacité des acteurs locaux à répondre aux besoins des personnes déplacées dans leurs propres pays. De plus, le projet fait campagne pour la mise en œuvre de solutions durables à la situation désespérée des populations déplacées, en conformité avec les normes internationales.

Pour plus d'information, consultez le site web du Global IDP Project sous www.idpproject.org.

Contacts

Algeria researcher:

Tone Faret

Information Officer

Tel: +41 (0)22 799 07 12

Email: tone.faret@nrc.ch

Media contact:

Jens-Hagen Eschenbächer

Communication Coordinator

Tel.: +41 (0)22 799 07 03

Email: jens.eschenbaecher@nrc.ch

Global IDP Project

Norwegian Refugee Council
Chemin Moïse-Duboule, 59
CH-1209 Geneva, Switzerland

www.idpproject.org

Tel: +41 (0) 22 799 0703

Fax: +41 (0) 22 799 0701

